



Radioamateurs France

organisation d'information et de défense du radioamateurisme

Semaine 21, toute vérité est-elle bonne à dire ?

SUITE ... Il faut agir mais bien

Vos mails lus ici et là (extraits).

F0 toujours.

Il en est de même des F0, que des FA, FB, comme ce fut le cas des F1.

De tous temps, ils ont été considérés comme une sous classe, de là à dire que ce ne sont pas des radioamateurs! Il y a des limites.

D'autres diront que c'est une manière d'intégrer de nouveaux opérateurs ... avec parfois des erreurs de débutants, nul n'est parfait.

Soyons objectifs, nous avons tous été débutants un jour, la qualité passe par l'apprentissage et la progression. Il en est ici comme dans tous les domaines.

Ne jetons pas la pierre, certains 'anciens' se limitent à un QSO le matin, qui n'a rien à voir avec la radio.

Enfin, si nous ne voulons pas disparaître, il faut un renouvellement, ce que nous appellerons 'du sang neuf', la relève.

C'est d'ailleurs pourquoi en Europe, il existe, dans les pays qui ont bien compris la stratégie d'avenir une classe 'novice'.

L'auteur de la pétition 'mobilisons nous pour la F0' a réalisé une synthèse des idées exprimées et adressé le tout au Président du REF fin avril.

•Un nouvel engagement de la population de radioamateurs et des amateurs de radio pour le radio-amateurisme

- •Une action nécessaire, demandée avec vigueur par la communauté radioamateurs pour ne pas supprimer la classe novice
- •La conscience d'une évolution à terme de cette classe novice française actuelle
- •L'expression forte de l'ouverture vers les jeunes pour susciter des vocations et assurer une relève
- •Une diversité des personnalités, des besoins de la communauté radioamateurs et amateurs de radio à prendre en compte
- •Un besoin impératif de soutien et engagement des associations



Radioamateurs France

L'usage de la télégraphie.

L'UFT propose donc de mettre en place une animation particulière visant à délivrer une attestation de connaissance de code Morse pour tous ceux qui feront l'effort d'en faire l'apprentissage sans aucune condition d'appartenance à une ou l'autre association de radioamateurs.

Les conditions d'attribution seront celles du défunt examen de telle manière que cette attestation ne souffre d'aucune dépréciation et bien entendu les résultats feront l'objet d'une large publicité pour ces efforts méritants.'

L'UFT, association ciblée vers la CW, souhaite continuer à promouvoir ce mode de trafic, MAIS attention à ne pas se tromper, c'est le diplôme d'une association et non pas celui attribué par l'état après un examen.

L'UFT ne doit pas se substituer à l'Administration, précision qu'il convient de faire eu égard à des projets antérieurs.

Ce qui officialise et différencie les radio-amateurs des amateurs de radio, c'est justement qu'ils passent un examen d'État pour obtenir un certificat d'opérateur leur permettant de pratiquer cette activité.

Ministre de la culture et de la Communication.

Je suis F1..., et J'ai eu l'occasion hier soir, de participer à une réunion concernant les prochaines élections législatives et j'y ai rencontré la nouvelle Ministre de la Culture et de la Communication Me Aurélie FILIPETTI.

Je me suis permis de lui poser une question sur l'harmonisation de l'usage de nos fréquences au niveau européen (par exemple le 50 Mhz, etc.....) en citant l'exemple des Belges et Anglais sur l'usage des fréquences.

La ministre n'étant pas spécialiste m'a demandé de lui adresser un courrier sur le sujet afin d'éclairer sa lanterne.

Je vous propose donc de saisir cette opportunité pour rédiger ensemble un courrier adapté qui permettra peut-être de faciliter, voir accélérer les choses dans ce domaine.

(en espérant que ce n'était pas un discours de complaisance, je ne l'ai pas senti comme cela, au contraire ouverte et à l'écoute).

Je serais ravi de vous lire rapidement sur le sujet, rassemblons nos forces en évitant les polémiques de clocher, visant ensemble notre but commun de radio amateur et l'usage et la préservation de nos fréquences.

Mail adressé au Président du REF et à Radioamateurs-France.



Radioamateurs France

Il faut agir mais bien. Le changement d'une partie importante de la législation qui nous concerne est en cours, d'où la lettre ouverte de Radioamateurs-France N° 22 qui propose une union nationale.

Chacun devra prendre ses responsabilités et se positionner OUI ou NON pour la défense du RADIO AMATEURISME.

Le site de Radioamateurs-France.

Il est en voie de finition, nous nous approchons de début juin pour la mise en route de manière progressive.

C'est une suite logique à cette lettre de 'news' qui est un lien entre nous pour vous informer, vous donner la possibilité de vous exprimer ...

Certains diront : un de plus ... !!! Oui peut être.

D'autres penseront à l'indépendance, pour nous, vous défendre et vous informer en toute liberté.

Dans un premier temps, il y aura :

- La newsletter.

- La législation française concernant le Radio-amateurisme.

- Les textes relatifs au droit à l'antenne.

Les bandes autorisées avec leur plan de bande.

- Un annuaire de responsables.

- Le lien vers des sites partenaires.

- Une rubrique messagerie pour réagir et commenter.

Puis le site sera complété par des rubriques toujours orientées vers l'information, comme des pages dédiées aux F0, modes numériques ...

Si vous avez des idées, des sujets, merci de nous en faire part comme pour la newsletter.

Rappel :

Cette news letters est relayée spontanément et nous les remercions sur les sites :

<http://f6hgy.com/> et <http://f6oyu.wordpress.com/>

Nous demandons à tous de bien vouloir diffuser largement ces pages. Merci

Nous vous invitons donc à nous faire part de vos commentaires et suggestions pour nous permettre d'enrichir de façon continue notre débat.

Pour vos observations, commentaires mais aussi vous inscrire ou malheureusement vous effacer de la liste, une seule adresse à retenir :

radioamateurs.france @ gmail.com 73 Dan

LA SUITE ...

Semaine 22 ...

Lettre ouverte pour rassembler